

MAISON DES  
SERVICES  
PUBLICS



VILLE  
DE QUIMPER | CCAS

La Maison des Services Publics est un nouvel équipement du quartier de Kermoysan/Penhars conçu pour faciliter la vie quotidienne des habitants. Il regroupe, dans une logique de proximité et de partenariat, différents services à vocation sociale aujourd'hui dispersés sur le territoire, ainsi que la mairie annexe de Penhars.

En offrant en un lieu unique l'accès à des services émanant des collectivités locales, d'organismes sociaux, d'associations, la Maison des Services Publics a pour objet d'améliorer l'accessibilité des services d'intérêts généraux.

Elle offre un accompagnement personnalisé dans les démarches administratives du quotidien au travers des permanences gratuites sans conditions d'accès.

L'un des enjeux est également de promouvoir le travail en commun des professionnels des institutions et associations qui s'y trouvent afin d'offrir une prise en charge globale à chaque personne s'y présentant.

Enfin, il est nécessaire de donner à tous les citoyens un égal accès aux services et aux ressources que peut offrir une ville comme Quimper. Primordial aussi de replacer le service public au coeur de la vie des citoyens pour en faire un véritable outil de création de lien social.

L'équipement est agréé « centre social » par la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère.



# MAIRIE ANNEXE DE PENHARS

La mairie annexe de Penhars assure des missions de renseignements et d'accueil du public.

Elle est chargée notamment de la délivrance d'actes d'état civil, des demandes de passeports biométriques, cartes d'identité, mariages, ventes de tickets de cantine, coupon Atout Sport, dossiers d'aide sociale.

## Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi :

8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Samedi matin : 9h - 12h

Tél. : 02 98 53 48 37



1- CENTRE SOCIAL / MAISON DES SERVICES PUBLICS CCAS

2- CONSEIL GENERAL DU FINISTERE CG29

3- POINT D'INFORMATIONS MEDIATION MULTI SERVICES PIMMS

4- MISSION LOCALE DU PAYS DE CORNOUAILLE

5- CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES CIDFF

6- CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU FINISTERE CPAM

7- CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES CAF

8- ACTION TERRITORIALE POUR L'INSERTION, LA FORMATION ET L'EMPLOI ACTIFE

9- CHAMBRE RÉGIONALE DE SURENDETTEMENT SOCIAL CRESUS BRETAGNE

## 1. CENTRE SOCIAL/MAISON DES SERVICES PUBLICS (CCAS)

Le Centre Social/MSP a pour objectif de rompre l'isolement des habitants et des familles du quartier, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » dans des projets collectifs leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur un territoire. Dans le cadre du projet éducation et promotion de la santé, un certain nombre de services sont proposés aux habitants : des actions nutrition (informations théoriques sur des thématiques et des ateliers cuisine), un accès aux activités physiques et sportives en lien avec la direction du sport de la Ville, des informations sur l'accès aux droits.

Le service propose également des animations familiales sur diverses thématiques (cuisine, environnement, arts plastiques...), des sorties familiales, des sorties découvertes et culturelles, un café de parents, un séjour camping en été, un atelier couture ainsi qu'un café rencontres (espace d'échanges entre habitants).

### Horaires d'ouverture

Accueil aux horaires d'ouverture de la Maison des Services Publics  
Tél. : 02 98 55 05 50

## 2. CONSEIL GENERAL DU FINISTERE



### Une équipe de professionnels à votre service

Le Conseil général dispose de professionnels de l'action sociale et de la santé exerçant des métiers divers : personnels administratifs, assistants sociaux, éducateurs, conseillers en économie sociale et familiale, psychologues, sage-femme, puéricultrices...

### Leurs actions au quotidien

- vous écouter pour recenser vos besoins et les difficultés que vous rencontrez
- vous informer sur les aides et les services existants
- vous conseiller pour trouver la solution la plus adaptée à vos besoins
- vous soutenir dans vos démarches et vous proposer un accompagnement.

### Leurs missions en faveur

- De l'enfance et de la famille : pour entourer la naissance, soutenir les parents dans leur rôle éducatif, protéger la santé des jeunes enfants par des actions de protection maternelle et infantile, accompagner les mineurs confiés au Conseil général par décision judiciaire et leur famille.
- De l'insertion et de la lutte contre les exclusions : pour faciliter l'accès aux droits, aux soins, au logement, accompagner un retour à l'emploi ou à la formation.
- Des personnes âgées et des personnes handicapées : pour mettre en œuvre un accompagnement individualisé, un plan d'aide APA, informer sur les établissements d'accueil, les aides à domicile...

### Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 16h30  
Fermé le mercredi après-midi. Tél. : 02 98 55 18 26

### 3. POINT D'INFORMATIONS MEDIATION MULTI SERVICES

#### Les objectifs d'un PIMMS sont de :

- Servir : faciliter l'accès aux services publics
- Accompagner : créer des emplois et des parcours de professionnalisation pour faciliter l'insertion professionnelle de ses salariés et les accompagner vers l'emploi durable et qualifié.

#### Les principes d'action sont :

- La Proximité : facilitateur au cœur d'un bassin de vie
- La Médiation : une tierce personne
- Le Partenariat : entreprises, Etat-collectivités/habitants
- Le Professionnalisme : retours d'intérêts, pratique d'entreprise/évaluation

#### L'offre de service :

- Médiation postée : médiations sur formalités avec EDF, GDF - SUEZ (mise en service, résiliation...) ; médiations financières avec EDF, GDF, QUB, SNCF (Délais, échéancier...)
- Acteur local : contribution à la vie du quartier
- Information, orientation et aides aux démarches : explication, accompagnement, mise en relation, autonomisation, écrivain public...
- Point pratique : espace public numérique, fax, vente de timbres et d'enveloppes...

**Partenaires du PIMMS :** VEOLIA / LA POSTE/ EDF / SNCF / GDF SUEZ / OPAC / ERDF / QUB.

**Horaires d'ouverture :** Accueil aux horaires d'ouverture de la Maison des Services Publics  
Tél. : 02 98 52 77 50

### 4. MISSION LOCALE DU PAYS DE CORNOUAILLE



- Vous avez moins de 26 ans ?
  - Vous recherchez un emploi, une formation, une solution d'insertion ?
- Un conseiller référent de la Mission Locale vous accompagne en suivi individualisé.

Le conseiller vous aide à définir votre projet lors des entretiens individuels. Un suivi professionnel vous est proposé pour vous aider dans vos démarches de recherche d'emploi et d'intégration en entreprise (opérations de recrutement, contrats aidés, stages...) ou pour entreprendre une formation. Vous pouvez également bénéficier d'informations sur la santé et l'accès aux soins, sur la recherche d'un hébergement, l'accès à un logement autonome ou sur l'apprentissage du permis.

Les Missions Locales exercent une mission de service public de proximité avec un objectif prioritaire : permettre à tous les jeunes de 16 à 26 ans, sortis du système scolaire ou universitaire, de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion sociale et professionnelle.

Pour plus d'informations :  
[www.mlpc.asso.fr](http://www.mlpc.asso.fr)

#### Horaires d'ouverture

Accueil aux horaires d'ouverture de la Maison des Services Publics  
Accueil sur rendez-vous  
Tél. : 02 98 64 42 10  
ou [cornouaille@mlpc.asso.fr](mailto:cornouaille@mlpc.asso.fr)  
[www.mlpc@asso.fr](http://www.mlpc@asso.fr)

## 5. CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES



Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Finistère fait partie du réseau national des CIDFF. Il met en œuvre la mission d'intérêt général qui lui est confiée par les services de l'Etat, consistant à :

- Informer le public sur ses droits (droit de la famille : séparation, procédures, succession, droit du travail...)
- Favoriser l'autonomie des femmes par des services spécifiques : la lutte et prévention contre les violences faites aux femmes
- L'accès à l'emploi et la formation : entretien individuel d'information, accompagnement personnalisé pour favoriser le suivi des projets et des démarches.

Actions collectives d'information et d'échanges : pré-bilan d'orientation professionnelle, modules découverte des métiers, action pour l'accès à l'emploi.

- Favoriser l'égalité entre Hommes et Femmes, le respect entre filles et garçons par des interventions et formations auprès des professionnels, bénévoles, équipes éducatives, adultes et jeunes. Sur des thèmes tels que les violences, l'égalité, Internet et ses dérives, les violences intra familiales...

### Horaires d'ouverture

Accueil sur rendez-vous aux horaires d'ouverture de la Maison des Services Publics  
Accès aux droits. Aide aux femmes victimes.  
Tél. : 02 98 64 38 86/90  
Service emploi. Tél. : 02 98 64 93 88  
En cas d'absence. Tél. : 02 98 44 97 47 (Siège CIDFF)

## 6. CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU FINISTÈRE

Un partenaire assureur solidaire en santé

La CPAM a pour principales missions de garantir à tous l'accès à des soins de qualité et au meilleur coût. Elle agit également pour assurer, faciliter et réguler la prise en charge des dépenses de santé et développer des actions de prévention.

À ce titre :

- Elle accueille les assurés, les professionnels de santé, les employeurs.
- Elle rembourse les soins de santé en cas de maladie, maternité, accident du travail ou maladie professionnelle.
- Elle verse des indemnités journalières, des pensions d'invalidité, des rentes d'accident du travail et des capitaux-décès.

- Elle mène des actions de prévention et d'éducation pour la santé auprès de différents publics : présentation de l'examen bucco-dentaire dans les écoles, programmes de dépistage des cancers chez les adultes (cancer du sein, cancer colorectal), campagnes de vaccination ROR et contre la grippe...

### Horaires

Au sein de la Maison des Services Publics : permanence sans rendez-vous le jeudi matin de 9h à 12h

### Coordonnées

1, rue de Savoie 29200 Brest. Tél. : 36 46  
Plus d'informations sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)  
Une boîte aux lettres spécifique est installée dans le hall d'accueil et une relève journalière du courrier est assurée.



## 7. CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES



La CAF met en œuvre ses missions d'accompagnement des familles par la complémentarité entre des interventions en action sociale partenariales, le versement de prestations aux familles et des interventions sociales spécifiques.

Dans le cadre des interventions individuelles, au sein de la Maison des Services Publics, la CAF met à disposition de ses allocataires une borne interactive en libre-service (consulter les dossiers, obtenir une attestation...). La CAF assure des accueils sur rendez-vous, s'inscrivant dans des parcours attentionnés relatifs à des événements de vie fragilisant les allocataires; des actions partenariales thématiques pourront également être entreprises.

En action sociale partenariale, les professionnels accompagnent la Maison des Services Publics dans la mise en œuvre de son projet de centre social, associant les habitants et les acteurs locaux. La CAF favorise les initiatives innovantes participant de la dynamique locale engagée.

### Pour les allocataires :

● Tél. : 0 810 25 29 30

Au sein de la MSP

● [www.caf.fr](http://www.caf.fr) : gagner du temps dans les démarches, éviter les déplacements

● accueil social sur rendez-vous le mercredi matin au sein de la Maison des Services Publics

## 8. ACTION TERRITORIALE POUR L'INSERTION, LA FORMATION ET L'EMPLOI



Actife Quimper Cornouaille a pour mission d'accueillir et d'accompagner vers l'emploi durable, les bénéficiaires du RSA et les demandeurs d'emploi de longue durée.

S'ajoute à ces critères : être âgé de plus de 26 ans. Ces publics sont orientés vers Actife par Pôle Emploi, les centres départementaux d'action sociale du Conseil Général, les maisons de l'emploi et les points relais emploi, la Mission locale.

### Objectifs :

- Construire des parcours vers l'emploi,
- Faire l'intermédiation entre l'offre et la demande d'emploi,
- Mettre en œuvre les clauses d'insertion dans les marchés publics.

L'association couvre l'ensemble du Pays de Cornouaille (10 communautés d'agglomération ou de communes).

Les accueils sur Quimper Communauté se font au siège de l'association à Creac'h Gwen et au sein de la Maison des Services Publics.

### Horaires

Au sein de la Maison des Services Publics : permanences les lundis après-midi de 14h à 17h30 (accueil et entretiens uniquement sur rendez-vous)

### Coordonnées

50 rue du Président Sadate 29000 Quimper  
Tél. : 02 98 64 80 20  
[secretariat@actife.org](mailto:secretariat@actife.org)

## 9. CHAMBRE RÉGIONALE DE SURENDETTEMENT SOCIAL. CRESUS BRETAGNE



A l'écoute pour guider les personnes en situation de surendettement ou en difficultés financières, les bénévoles de CRESUS accompagnent les demandes dans les démarches auprès des créanciers et éventuellement auprès de la Banque de France.

- Entretiens confidentiels et personnalisés.
- Diagnostic financier, information, médiation bancaire, accompagnement budgétaire.
- Orientation éventuelle vers un dossier de surendettement à la Banque de France.
- Accompagnement dans les démarches amiables et judiciaires (Tribunal d'Instance)
- Orientation vers les Services Sociaux et Associations Partenaires.

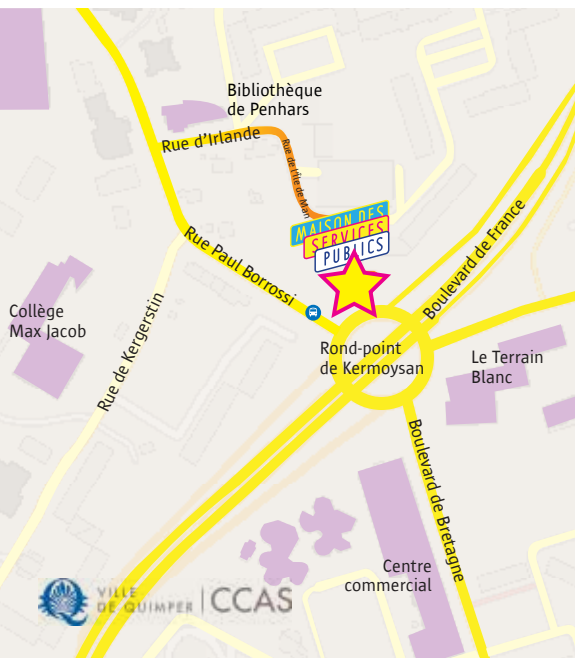
Horaires de permanence, sur rendez-vous, à la Maison des Services Publics :

Le lundi de 14h à 17h

Le mardi de 14h à 18h

Le mercredi de 9h à 12h

Tél. : 06 17 83 23 20



2 rue de l'île de Man 29000 Quimper

Ouverture du lundi au vendredi

9h-12h et 13h30-17h30

 1 2 Accès par bus

(arrêt rond-point de Kermoyan)

Ligne 1 De Keradennec vers Kermoyan

Ligne 2 Du Petit Guélen vers Kerjestin

 Accès automobile

rue de l'île de Man

 Accès piéton

Rond-point de Kermoyan

[www.quimper.bzh](http://www.quimper.bzh)